



Manque d'hygiène d'un locataire.

Par **SARAH**, le **15/04/2011** à **16:23**

Bonjour,
Je souhaiterais connaître les démarches à suivre concernant des locataires un peu particuliers... Le couple manque d'hygiène et vu l'état de la terrasse nous n'osons même pas imaginer l'état de l'appartement! Le tableau est le suivant: une quarantaine de boîtes pour chat ouvertes, des poubelles entièrement remplies de couches de bébé, des détrituts en tout genre gisant ça et là ne laissant qu'un étroit passage pour accéder à leur porte d'entrée. Bien sûr ils sont chez eux et libres de vivre comme bon leur semble mais cela ne me paraît pas très sain d'autant plus qu'il y a un très fort vis à vis des autres locataires sur leur terrasse et qu'une récente invasion de souris a entraîné une dégradation des placos dans les logements mitoyens. De plus les volets sont toujours fermés de quoi déduire que l'appartement n'a jamais été aéré et pour des gros fumeurs, ça laisse à désirer sur l'état de l'appartement !!!!!!! En tant que propriétaire nous les avons déjà avertis mais il semble que cela n'ait eu aucun effet, en plus le couple concerné ne semble pas relever son courrier. Ils n'ont pas réglé les ordures ménagères de l'année 2010, mais sinon règlent normalement leur loyer. merci de m'aider!!!
SARAH

Par **mimi493**, le **15/04/2011** à **16:48**

Le syndic ne fait rien pour ce qui concerne la terrasse ? n'y a-t-il pas des plaintes des voisins ?

Par **Pascale**, le **13/10/2012** à **19:12**

Je n'ai pas de réponse pour ce message! toutefois je cherche aussi des pistes pour une

personne qui est hébergée chez ses parents (eux sont âgés), et ne supportent pas que celle ci tente de mettre un peu d'ordre chez eux! je vous passerai les détails de ce qu'elle me décrit, la mère incontinente, les toilettes bouchées, elle même hébergée vit des choses assez difficiles rationnellement avec ses parents! je lui ai suggéré d'informer le service d'hygiène de la mairie en faisant valoir son souci pour la santé de ses parents et qui ont aussi des répercussions sur le mental et santé de la fille hébergée.... comment l'aider, elle a un emploi précaire qui l' a amené à quitter son propre logement ses parents ont acceptés de l héberger mais à quel prix!

Par **phanie28**, le **16/11/2012** à **07:42**

Bonjour j'ai une coloc qui a un chat . Comme je suis allergique. Elle a la litière bloouf dans sa chambre .. Sa sent le pipi partout dans l'appart ... J'ai de gros maux de tête et je me sent pas du tout vie. Je sais plus quoi lui dire .. Ou quelle démarche entreprendre ?qu'est ce que vous me proposer ! J'attends de vos nouvelles avec impatience mer i

Par **Chagane**, le **28/08/2014** à **16:03**

N'oubliez pas qu'il y a un bébé (couches) et qu'il ne peut pas vivre normalement dans ces conditions d'hygiène. Dans ce cas, il est urgent de faire un signalement auprès de la CAF précisant qu'un enfant est en danger.